



Droit sur un véhicule abandonné

Par **Robertma**, le **12/06/2011** à **16:33**

Bonjour,

Il y a presque 3 ans j'ai héritée de mon père une propriété sur laquelle mon oncle avait entreposé un camion (depuis plusieurs années). J'ai demandé plusieurs fois à mon oncle d'enlever le camion afin de procéder à la vente de la propriété. Hors il ne l'a pas fait malgré mes nombreuses demandes (je n'ai plus aucunes nouvelles de lui depuis un an et je n'arrive plus à le joindre). Aujourd'hui la propriété est vendue mais les nouveaux propriétaires me demande de m'occuper du véhicule (dont je n'ai ni les clés ni la carte grise). Quelles sont mes options. Le véhicule est il considéré comme abandonné. Est ce que je peux obliger mon oncle à enlever son camion?

Je vous remercie